

# Économie circulaire : un référencement des associations



© 2020 Les Echos Publishing

Sept chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) proposent aux structures de l'économie sociale et solidaire spécialistes de l'économie circulaire de leur donner de la visibilité en étant référencées sur un outil cartographique.

Sont concernées les associations exerçant une activité relative à l'économie circulaire avec un focus sur la prévention et/ou la gestion des déchets et, notamment, celles ayant pour activité la sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la récupération d'invendus, la mise à disposition de matériel, la réparation, la collecte de déchets, la consigne pour réemploi, le réemploi/réutilisation, la préparation au recyclage, le recyclage ainsi que les ateliers vélos ou encore les repair cafés.

Concrètement, les associations intéressées par ce référencement répondent au questionnaire disponible sur les sites des sept CRESS impliquées, soit celles [d'Auvergne-Rhône-Alpes](#), de [Corse](#), de Guyane, [d'Île-de-France](#), de [Mayotte](#), de [Nouvelle Aquitaine](#) et des [Pays de la Loire](#).

© 2020 Les Echos Publishing